



Municipalité de Saint-Apollinaire

POLITIQUE DE NÉTIQUETTE Plateformes numériques

« La **nétiquette** est l'ensemble des règles de conduite régissant le comportement des internautes dans le réseau Internet. Avant d'intervenir dans une tribune ou un forum, il est important de prendre connaissance de la nétiquette. À défaut de ne pas respecter les règles de conduites, le droit d'accès à la page Facebook, site Web et autres lieux virtuels concernés, pourra être retiré ou refusé. »

La page Facebook et le site Web de la Municipalité de Saint-Apollinaire a pour but de vous permettre d'être facilement à l'affût des nouvelles, des événements, des activités et des informations concernant votre Municipalité. Nous comptons sur vous afin de faire preuve de **courtoisie** et de **respect** dans vos interventions. Avec l'objectif de favoriser des échanges agréables, nous vous invitons à prendre connaissance de notre **nétiquette**.

Lorsque vous publiez votre contenu sur nos plateformes :

1. Tous vos commentaires sont lus et considérés. La page Facebook est gérée selon l'horaire de travail des employés qui y sont assignés, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, sauf les jours fériés. En période estivale, l'horaire du vendredi est de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h. C'est donc dans cet intervalle de temps que des réponses seront fournies aux citoyens.
2. L'ajout d'hyperliens vers d'autres sites n'est pas autorisé.
3. Afin de préserver la qualité du contenu sur sa page Facebook, la Municipalité de Saint-Apollinaire ne tolérera aucune publicité externe.
4. Sur internet, les lettres majuscules équivalent à des cris dans le langage parlé donc tout commentaire laissé en lettres majuscules sera supprimé puisqu'il sera interprété comme un langage agressant.
5. Toutes activités et commentaires sur les médias sociaux sont publics et donc potentiellement accessibles à tous. La Municipalité se dissocie des commentaires laissés par les internautes.

Votre contenu sera donc supprimé sans préavis dans les cas suivants :

- Contenu menaçant, agressif, injurieux, diffamatoire ou malintentionné;
- Contenu diffamatoire, menaces, propos haineux, attaques personnelles, insultes, ou harcèlement;
- Contenu pornographique, vulgaire ou obscène;
- Contenu à caractère commercial, publicitaire ou promotionnel;
- Contenu publiés de façon répétitive, incohérent ou incompréhensible;
- Contenu exprimant des propos religieux ou politiques;
- Laissant entendre, sous-entendre ou croire que nous approuvons ou partageons vos propos.

La Municipalité de Saint-Apollinaire se réserve le droit de supprimer un commentaire, bannir un utilisateur ou modifier la nétiquette en tout temps et ce, sans avertissement au préalable.

Pour soumettre une plainte, une requête ou un commentaire officiel, celui-ci doit être écrit et remis au bureau municipal ou envoyé par courriel : municipalite@st-apolлинаire.com.